

Madame Catherine VAUTRIN
Ministre du Travail, de la Santé et des
Solidarités
Hôtel du Châtelet
127, rue de Grenelle
75700 Paris

Paris, le 26 février 2024

LRAR n° 2C 179 203 5937 8

Référence : FF/GP-37/2024

Objet : Dépôt d'un préavis de grève

Madame la Ministre,

La Fédération CFTC Santé Sociaux appelle l'ensemble des personnels de la Fonction publique Hospitalière à la grève et aux mobilisations, le mardi 19 mars, pour des mesures générales sur les salaires à l'ensemble des agents de la Fonction publique Hospitalière, et dont nous vous adressons notre Communiqué de Presse joint.

La présente lettre vaut **lundi 18 mars (19h00) au mercredi 20 mars (7h00)**, le préavis couvrant les agents et salariés commençant ou terminant leur vacation de travail au cours de cette journée.

Dans l'attente, nous vous demandons de prévenir les chefs d'établissements visés par la réglementation précitée afin de les rendre au respect du droit de grève, à commencer par l'application pleine et entière des dispositions du Code du travail en matière de négociation préalable ou de concertation prévue, conformément à l'article L2512-2 du Code du Travail sur l'exercice du droit de grève dans la Fonction Publique.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, en l'expression de notre haute considération.

Le Président Fédéral

Frédéric FISCHBACH

FÉDÉRATION CFTC SANTÉ SOCIAUX
34 Quai de la Loire - 75019 PARIS
Tél. : 01 42 58 58 89